

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2017-02

REUNION DU 10 AVRIL 2017

OBJET : BUDGET PRINCIPAL, VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2016, budget principal, qui fait apparaître un **excédent de fonctionnement de 394 789,35 €** et un **excédent d'investissement de 35 052,24 €**.

Ces excédents de clôture sont reportés au budget 2017.

Fonctionnement : Dépenses :	326 441,81 €
Recettes	721 231,16 €
Excédent de clôture :	394 789,35 €

Investissement : Dépenses	556 280,29 €
Recettes	591 332,53 €
Excédent de clôture :	35 052,24 €

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF, VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2016, budget annexe assainissement collectif, qui fait apparaître un **excédent de fonctionnement de 2 619,76 €** et un **déficit d'investissement de 45 080,41 €**.

Ces résultats de clôture sont reportés au budget 2017.

Fonctionnement : Dépenses	3 831,72 €
Recettes	6 451,48 €
Excédent de clôture :	2 619,76 €

Investissement : Dépenses	182 881,16 €
Recettes	137 800,75 €
Déficit de clôture :	45 080,41 €

OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2016, BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF, DRESSES PAR MADAME MUNOZ, RECEVEUSE MUNICIPALE.

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016 par la Receveuse, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2017 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES.

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour 2017 les taux d'imposition 2016, soit :

Taxe d'habitation : 13,00 %,

Taxe foncière : BATI : 15,75 %, NON BÂTI : 96,50 %

Le produit fiscal 2017 serait de 184 173 euros, et les allocations compensatrices de 13 445 euros.

Le Conseil Municipal rappelle que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2001.

OBJET : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017 COMMUNE ET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2017 commune et le budget primitif 2017 annexe assainissement collectif (voir en dernière page).

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes :

Ligue contre le cancer : 100 euros, Amicale des sapeurs-pompiers : 1 000 euros, Coopérative scolaire : 3 000 euros, Comité d'Animation Culturelle : 1 000 euros.

OBJET : VENTE D'HERBE 2017.

Dans le but d'entretenir les parcelles communales, le Conseil Municipal a décidé de recourir à la procédure de la vente d'herbe.

Ce droit d'herbe, accordé pour un an, a été fixé à 77 euros par hectare.

OBJET : BIENS SANS MAITRE, PARCELLES DE TERRAIN B 407 ET C 1338.

Considérant l'arrêté préfectoral du 23 mai 2016 qui détermine que les parcelles cadastrées section B n° 407 « Derrière la Faye » et section C N° 1338 « Le Champ », situées sur le territoire de la commune de Bort l'Etang, sont susceptibles d'être présumées sans maître ;

Considérant l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2016 qui constate qu'aucun propriétaire ne s'est fait connaître dans le délai de six mois à compter de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité mentionnées au deuxième alinéa de l'article L1123-4 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Considérant le régime juridique applicable aux biens sans maître et à l'attribution à la commune de ces biens,

Le Conseil Municipal décide d'exercer ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil, et d'incorporer ces biens sans maître dans le domaine privé communal dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

OBJET : REVISION DU TARIF DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal a décidé, compte tenu des travaux effectués à la salle polyvalente de réviser les tarifs de location inchangés depuis 2009. Pour tout contrat de location signé à partir du 18 avril 2017, le tarif de la location est fixé à :

- **350 €** pour les personnes extérieures à la commune,
- **170 €** pour les habitants de la commune,

Le montant de la participation pour frais de chauffage demandée pour toute location comprise entre le 1^{er} octobre et le 30 avril reste inchangé, soit 50 €.

OBJET : VŒU HOPITAL DE BILLOM

Le Conseil Municipal

- Apporte son soutien unanime à l'hôpital de Billom dont d'importants problèmes financiers remettent en cause les services de soin de suite qu'il dispense, fragilisant ainsi son service de médecine qui pourrait être amené à être fermé définitivement. Cela obligerait les habitants du territoire à se rendre à Riom.
- Affirme combien les populations concernées, le personnel hospitalier et l'ensemble des élus de ces territoires sont très attachés au maintien et au soutien de l'ensemble des lits de sanitaire de l'hôpital de Billom, tout comme ils accordent beaucoup d'importance aux missions de service public que cet établissement remplit.

Le Conseil Municipal communique

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Le bureau de vote sera ouvert les **dimanches 23 avril et 7 mai 2017 de 8h00 à 19h00**.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Le bureau de vote sera ouvert les **dimanches 11 juin et 18 juin 2017 de 8h00 à 18h00**.

Se munir de sa carte électorale ou de sa carte nationale d'identité.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Toute la population est invitée à participer à la commémoration du 72^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie qui aura lieu le

lundi 8 mai à 11h30, au monument aux morts.

Un vin d'honneur, servi à la mairie, clôturera cette manifestation.

ROULEZ AU PAS !

Il a été constaté des passages à vive allure dans le bourg et au sein de nos hameaux. Rappelons à tous que les enfants se promènent et qu'ils ont le droit de le faire en toute sécurité. Ensemble soyons vigilants !



INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2017/2018

Les inscriptions pour les enfants nés en 2014 et les nouveaux arrivants des quatre communes du regroupement pédagogique intercommunal auront lieu le

Samedi 13 mai 2017 de 9h à 11h30 à l'école de Bort l'Étang.

Se munir du carnet de santé de l'enfant, livret de famille et certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école.

DELIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ



Suite à la réforme des modalités d'instruction des Cartes Nationales d'Identité, les demandes ne sont plus être traitées à la mairie de Bort l'Étang depuis le 20 mars 2017.

Les usagers doivent se rendre sur rendez-vous dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil (Lezoux, Thiers, Pont du Château).

INFORMATIONS DIVERSES

POLE ACCUEIL PETITE ENFANCE

La communauté de communes Entre Dore et Allier a inauguré son pôle accueil petite enfance qui est désormais ouvert sur 4 antennes : Lezoux, Peschadoires, Crevant-Laveine, et Joze. L'antenne de Lezoux couvre le territoire de Lezoux, Moissat, **Bort l'Étang** et Ravel.

Le pôle accueil petite enfance propose différents services gratuits:

- permanence téléphonique ou sur rendez-vous, pour des informations de base en direction des parents et des professionnels de la petite enfance.
- ateliers d'éveil: destinés aux enfants non scolarisés accompagnés de leur assistant maternel, parent(s) ou grand(s)-parent(s), ils constituent des temps d'éveil, de jeu et de socialisation.
- réunions : session de professionnalisation pour les assistants maternels et soirée à thème tout public.

Le programme des activités est disponible sur le site de la commune ou à la mairie. Participation sur inscription.

Antenne de Lezoux : Rue de Sarsina (à côté de la mairie)

☎ 09-67-34-25-77

✉ poleenfancelezoux@ccdoreallier.fr





CINEMA SALLE DES FETES DE BORT L'ETANG

MERCREDI 19 AVRIL 2017, 20 H 30 : LA SOCIALE

Documentaire, de Gilles Perret (1h24)

En racontant l'étonnante histoire de la Sécu, La Sociale rend justice à ses héros oubliés, mais aussi à une utopie toujours en marche, et dont bénéficient 66 millions de Français.

MERCREDI 26 AVRIL 2017, 15 H 00 : TOUS EN SCENE

Animation / Comédie, à partir de 7 ans

Buster Moon dirige un grand théâtre, jadis illustre, mais aujourd'hui tombé en désuétude. C'est alors qu'il trouve une chance en or pour redorer l'image de sa salle : une compétition mondiale de chant. Cinq candidats sont retenus pour ce défi: Une souris malhonnête, un éléphant timide, une truie mère de famille, un gorille délinquant, et un porc-épic punk.

MERCREDI 26 AVRIL 2017, 20 H 30 : PATIENTS

Comédie dramatique de Grand Corps Malade, Mehdi Idir (1h50)

Avec Pablo Pauly, Soufiane Guerrab, Moussa Mansaly

Se laver, s'habiller, marcher, jouer au basket, voici ce que Ben ne peut plus faire à son arrivée dans un centre de rééducation suite à un grave accident. Ses nouveaux amis sont tétras, paras, traumatismes crâniens.... Bref, toute la crème du handicap. Ensemble ils vont apprendre la patience. Ils vont résister, se vanter, s'engueuler, se séduire mais surtout trouver l'énergie pour réapprendre à vivre. Patients est l'histoire d'une renaissance, d'un voyage chaotique fait de victoires et de défaites, de larmes et d'éclats de rire, mais surtout de rencontres : on ne guérit pas seul.

MERCREDI 17 MAI 2017, 20 H 30 : PARIS PIEDS NUS

Comédie. Avec Fiona Gordon, Dominique Abel, Emmanuelle Riva

Fiona, bibliothécaire canadienne, débarque à Paris pour venir en aide à sa vieille tante en détresse. Mais Fiona se perd et tante Martha a disparu. C'est le début d'une course-poursuite dans Paris à laquelle s'invite Dom, SDF égoïste, aussi séducteur que collant.

EN ROUTE VERS ZERO PESTICIDE



La vente de produits phytosanitaires dans les jardinerie et les grandes surfaces sera interdite en 2019.

Une collecte de ses produits (anti-mousse, herbicide, fongicide, insecticides etc...) est organisée

du **22 au 29 avril**

dans les déchetteries ou jardinerie partenaires, avec en parallèle des animations pour jardiner autrement.

Toutes les informations sur le site valtom63.fr

APRES-MIDI JEUX DE SOCIETE

Plus on est de fous ...plus on joue !

Que vous soyez joueur ou simple visiteur, si vous êtes partant pour passer un après-midi agréable, vous êtes les bienvenus, seuls, en famille ou entre amis, pour venir jouer

le samedi 22 avril 2017 à partir de 14h et jusqu'à 18h
à la salle des fêtes de Bort-L'Etang.

Des jeux de plateau, des jeux de stratégies, pour les petits et les grands et pour tous les goûts.
Rendez-vous organisé par la Médiathèque entre Dore et Allier, la bibliothèque et l'Amicale Laïque de Bort-l'Etang.

LE UNIV'R CITY CHALLENGE EST DE RETOUR ! **LES 3 ET 4 JUIN PROCHAIN**

Le fameux tournoi de foot à 5 revient pour une nouvelle édition à Bort l'Etang.
Univ'R, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer, propose toujours ses traditionnels tournois.

Le samedi à 10h : 8-11 ans et à 14h : 16-20 ans
Le dimanche à 10h : 12-15 ans et à 14h : 20 ans et plus.

Tarif : 2€/joueur. Inscriptions par équipes de 5 auprès de Lison au 06-37-07-96-40.

L'association Univ'R demande aux joueurs de ne pas se chauffer de crampons, et de venir dans une couleur unique à l'équipe.

Comme d'habitude, rien à gagner, juste le plaisir de taper de la balle ensemble.



Autour du sportif, plusieurs animations pour enrichir le week-end :

De la musique avec une soirée concert le samedi avec le groupe DESs (sous réserve), groupe pop rock influencé par Téléphone, Dire Straits, Skip the Use ou Simple Plan selon les Inrocks !

Mais aussi le suspense du top 14 avec la finale retransmise en direct le dimanche soir, avec venue d'un camion de pizzas.

Pas d'inquiétude, il y a le lundi de Pentecôte pour vous reposer !

Univ'R recherche des bénévoles !

Pour le tournoi, l'association recherche des petites mains qui pourraient donner un coup de pouce à la buvette, à l'organisation ou même à la confection de gâteaux, quiches, tartes...
Mais surtout, comme un bon tournoi qui se respecte, le Univ'R City Challenge a besoin d'arbitres.

Rien de bien pro, juste des amateurs qui veulent bien dépanner au sifflet.

Si vous êtes intéressés ou que vous connaissez des proches qui pourraient donner ce coup de main, veuillez contacter Jonathan au 06-68-51-05-25

LE RELAIS

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Ils peuvent créer des emplois et, portés par d'autres ou recyclés, commencer une deuxième vie solidaire.

La borne, **installée au point propre, à côté du local technique**, contribue à la protection de l'environnement : les textiles collectés par le Relais sont valorisés à 90 % et sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.



LE BUDGET PRIMITIF ANNEXE ASSAINISSEMENT 2017

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général :	2 953,95 €
Virement à la section d'investissement :	15 410,57 €
Amortissements travaux :	14 235,48 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 32 600,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Excédent 2016 reporté :	2 619,76 €
Amortissement subventions :	4 043,64 €
Produit du service des domaines :	25 936,60 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 32 600,00 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

Déficit d'investissement reporté :	45 080,41 €
Remboursement avance au budget principal :	87 000,00 €
Amortissement subventions :	4 043,64 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 136 124,05 €

INVESTISSEMENT RECETTES

Virement à la section de fonctionnement :	15 410,57 €
Fonds de compensation de la TVA :	30 000,00 €
Subventions Agence de l'Eau Loire-Bretagne :	76 478,00 €
Amortissements travaux :	14 235,48 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 136 124,05 €

LE BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2017

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général :	166 500,00 €
Charges de personnel :	161 800,00 €
Virement à la section d'investissement :	298 947,76 €
Autres charges de gestion courante :	119 664,00 €
Charges financières :	800,00 €
Charges exceptionnelles :	1 500,00 €
Dépenses imprévues :	22 478,59 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 771 690,35 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Excédent 2016 reporté :	394 789,35 €
Produit du service du domaine :	5 450,00 €
Impôts et taxes :	215 122,00 €
Dotations et participations :	124 829,00 €
Autres produits de gestion courante :	30 000,00 €
Produits exceptionnels	1 500,00 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 771 690,35 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

Remboursement d'emprunts et dettes assimilées :	14 000,00 €
Subvention d'équipement versées, travaux réseau électrique :	13 000,00 €
Dépenses imprévues :	30 000,00 €
Dépenses d'investissement : détail ci-dessous :	448 000,00 €
- Protection incendie :	58 000,00 €
- Achat matériel commune :	45 000,00 €
- Travaux bâtiments communaux :	240 000,00 €
- Dénominations des rues, numérotation :	20 000,00 €
- Restauration registres état civil :	5 000,00 €
- Voirie :	50 000,00 €
- Aménagement hameau :	30 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 505 000,00 €

INVESTISSEMENT RECETTES

Excédent d'investissement rapporté :	35 052,24 €
Virement de la section de fonctionnement :	298 947,76 €
FCTVA :	24 000,00 €
Subventions d'investissement :	60 000,00 €
Remboursement avance par le budget assainissement :	87 000,00 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 505 000,00 €